

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

7 octobre 2021

PROPOSITION DE LOI

visant à plus de justice et d'autonomie en faveur des personnes en situation de handicap.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 octobre 2021.

Le Président, Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 4423 et 4500.



ISSN 1240 - 8468